

### Information Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME RELATIVE VALUE OPPORTUNITIES (FR0013275799)

Fonds professionnel à vocation générale de droit français géré par Sanso Investment Solutions

### Objectifs et politique d'investissement :

Le FIA de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » a pour objectif d'offrir à ses souscripteurs sur un horizon minimum de placement de cinq ans une performance annualisée supérieure à 5%.

Il est investi jusqu'à 100% en produits de taux français ou étrangers ;

La gestion est discrétionnaire. Différentes stratégies de gestion seront mises en œuvre afin de permettre une allocation reflétant les analyses macro-économiques de l'équipe de gestion et de ses anticipations sur l'évolution des marchés de taux/crédit internationaux : portage de dettes privées, obligations indexées sur l'inflation, gestion des positions de courbe et de la sensibilité du portefeuille, participation au marché primaire.

La sélection des titres est effectuée la base d'une analyse crédit de l'émetteur qui peut être confortée par les notations des agences de notation.

L'OPC est en permanence exposé à des titres de taux libellés en euros ou en dans d'autres devises que l'euro. La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre -1 et 32.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire sont émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés.

En termes de notation, ces investissements pourront être effectués sur des entités notées « Investment Grade » ou en catégorie spéculative (non notés ou d'une notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, au moment de l'acquisition ou dégradés en dessous des seuils de notation ci-dessus) sans contrainte de répartition.

L'OPCV peut investir jusqu'à 40% de l'actif net en OPC ou ETF.

L'OPC peut investir dans des titres intégrant des dérivés sans effet de levier sur des risques 'taux' ou 'crédit'.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers négociés sur les marchés à terme réglementés, organisés ou de gré à gré, pour couvrir le risque de change du portefeuille. Ces instruments ne pourront pas générer d'effet de levier.

Le Fonds relève de l'article 6 de la réglementation européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure), c'est -à-dire qu'il ne promeut pas caractéristiques environnementales et/ou sociales (ESG).

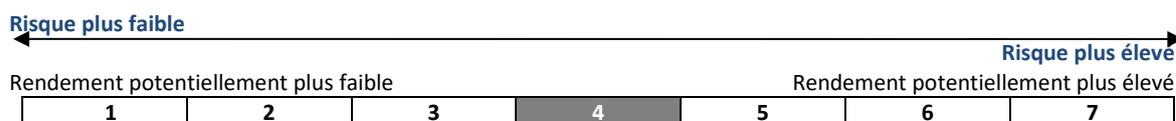
Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les revenus nets du FCP sont totalement réinvestis.

Les demandes de rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 10 heures et exécutées quotidiennement, selon les modalités précisées dans le prospectus.

Durée minimum de placement recommandée : cinq (5) ans.

### Profil de risque et de rendement :



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Risques importants pour l'OPC non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit, du fait de la possibilité pour le FIA de détenir des titres de créances et instruments du marché monétaire et obligataire, jusqu'à 100% de son actif; Le risque de crédit est le risque qu'en cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investie le FIA baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative. Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le FCP intervient (en particulier les marchés émergents et les actions de petites et moyennes capitalisations) peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le FCP peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	4%
<b>Frais de sortie</b>	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	<b>1,31%</b> (exercice clos au 30/9/2021)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	15% TTC de la performance au-delà d'une performance annuelle nette de 5%
	Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : <b>0.06%</b>

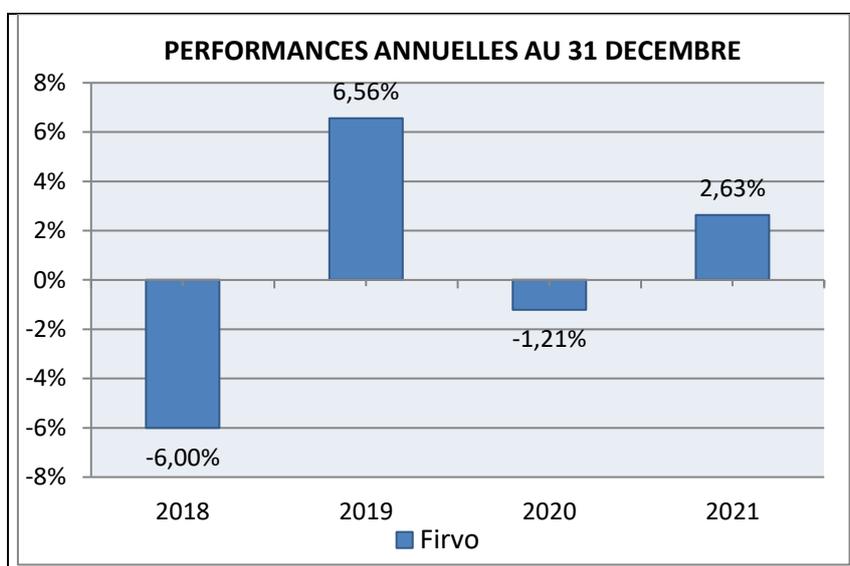
Les frais courants sont estimés pour le premier exercice. Ils seront fondés à l'avenir sur les chiffres de l'exercice précédent. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 7 et 8 du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com)

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

**Date de création de l'OPCVM :** 22/09/2017

**Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM :** Euro

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur à Sanso Investment Solutions, 69 boulevard Malesherbes, 75008 Paris ou via son site Internet [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com). Le prospectus et les derniers documents d'information périodiques réglementaires de cette part sont également disponibles dans les mêmes conditions.

La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC et/ou d'un conseiller fiscal.

La responsabilité de Sanso Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.  
Sanso Investment Solutions est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27/01/2022